

La Belgique est un petit pays, riche en histoire, au cœur de l'Europe. Les influences françaises, allemandes et néerlandaises se font toujours ressentir: comme en témoignent les trois langues nationales officiellement reconnues. Cette influence joue également au niveau politique. Outre sa structure fédérale, le pays est aussi divisé en trois régions (la Flandre, la Wallonie et Bruxelles), chacune ayant ses propres pouvoirs.



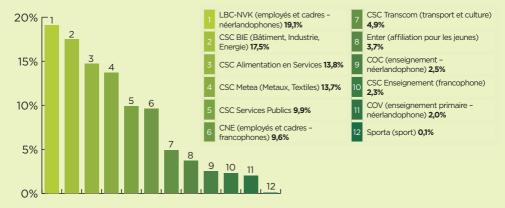


Le taux de syndicalisation en Belgique est parmi les plus élevés du monde: 54% des travailleurs dans le secteur privé sont affiliés à un syndicat. Il est remarquable que plus de la moitié est affiliée à la CSC (syndicat chrétien) (1,7 million de membres). Il existe encore deux autres syndicats reconnus, à savoir la FGTB (socialiste) (1,2 million de membres) et la CGSLB (libérale) (240 000 de membres). Ces trois syndicats occupent une place importante dans les consultations socioéconomiques aux niveaux national, sectoriel et d'entreprise. Ils essaient autant que possible de se présenter en front syndical commun.

Au sein de la CSC, il y a plusieurs centrales professionnelles. Elles défendent les intérêts professionnels de leurs membres dans les différents secteurs et fédérations professionnelles. Dans les secteurs, elles s'efforcent d'obtenir plus d'emplois, un pouvoir d'achat supérieur et de meilleures conditions de travail.

La centrale LBC-NVK est la plus grande centrale syndicale au sein de la CSC. Elle regroupe les employés et cadres du secteur privé en Flandre et à Bruxelles, et les intérêts des travailleurs dans la plupart des secteurs non marchands. Son organisation sœur, la CNE (Centrale Nationale des Employés), s'adresse au même groupe, francophone, en Wallonie et à Bruxelles.

POURCENTAGE DE MEMBRES AU SEIN DE LA CSC





La LBC-NVK, avec ses 320 000 membres, est la plus grande centrale au sein de la CSC. Près de 60% de ses membres sont des femmes. L'action de la centrale est divisée en cinq secteurs coordonnés. Le **secteur non marchand**, avec 34%, est devenu le plus grand secteur ces dernières années, suivi de près par le **secteur des services**, également croissant, avec 28%. Le **secteur industriel**, ayant reçu de forts coups ces dernières années, représente 19%. Le **secteur de la distribution** tourne stablement autour du 13% et celui des **finances** reste le petit frère avec à peine 6%.



Même les **cadres** des différents secteurs ont acquis leur propre place au sein de la LBC-NVK. Outre des consultations en droit du travail, les cadres retrouvent chez LBC-NVK un réseau syndical d'apprentissage. Grâce à des ateliers et des séances de discussion LBC-NVK leur fournit un réseau afin d'entrer en contact avec d'autres, pour apprendre, pour mieux comprendre les cadres juridiques et sociaux. Les cadres exerçant une fonction dirigeante, prennent souvent une position séparée. La LBC-NVK est consciente de la situation spécifique des cadres et de leurs préoccupations, mais les intègre toujours à l'action syndicale globale.

La concertation collective

Tous les deux ans, les principales lignes d'évolution des salaires et des conditions de travail sont enregistrés en Belgique dans un accord interprofessionnel. Ce cadre national est ensuite personnalisé dans les secteurs - souvent avec des différences significatives. Il en résulte des conventions collectives sectorielles (cct), qui sont contraignantes pour l'ensemble du secteur.

Le dialogue sectoriel a lieu dans quelque 100 comités sectoriels conjoints. Les représentants des employeurs et des employés ont autant de mandats. Ces comités interviennent aussi en cas de conflits dans les entreprises du secteur.

Egalement au niveau de l'entreprise

les employeurs et les représentants des salariés entrent en consultation afin de se mettre d'accord sur les salaires et les conditions de travail. Les représentants des salariés sont désignés par leurs collègues lors d'élections sociales qui ont lieu tous les quatre ans. Egalement en ce qui concerne le nombre des représentants élus, la CSC est le plus grand syndicat en Belgique, avec environ 55% des mandats. L'Union socialiste FGTB suit avec environ 35%.



Dans la LBC-NVK, ce sont les représentants élus du personnel qui fixent la route. Ces volontaires engagés sont représentés jusqu'aux plus hautes instances de la LBC-NVK. A partir de la réalité syndicale de leur entreprise ils accèdent aux fédérations d'intérêt sectoriel, le Conseil d'administration, le Bureau et le Bureau Journalier. Ainsi, la LBC-NVK suit de près le développement du marché du travail.

Le président de la LBC-NVK lui aussi est un volontaire.

Les intérêts individuels

Outre les services publics à travers la concertation sociale la LBC-NVK représente aussi les **intérêts individuels** de ses membres. Ils sont écoutés pour aide et conseils par les représentants des salariés dans leur entreprise ou dans les bureaux régionaux et locaux de la LBC-NVK et de l'ensemble CSC.

Les problèmes des membres individuels sont résolus, autant que possible, en consultation avec l'employeur. Toutefois, la LBC-NVK prévoit aussi de l'assis-

tance juridique afin de résoudre des litiges par voie de justice. Les membres ne payent pas un euro de plus pour ce service. Tout est inclus dans la cotisation mensuelle.

Les membres ne sont pas seulement écoutés par la LBC-NVK en cas d'urgence. Le travail syndical est plus large que résoudre des problèmes. C'est aussi penser à ce que vous voulez avec votre carrière. C'est pourquoi la LBC-NVK a fondé le Centre de développement de carrière (CLO). Celui qui veut réfléchir sur sa carrière, est la bienvenue. Les employés du CLO aident les salariés dans le choix de carrière ou à la préparation d'une entrevue d'emploi.



Les activités internationales

Dans une économie globalisée, la solidarité entre les syndicats est cruciale. Pour la LBC-NVK, ce n'est pas un mot creux. Nous voulons contribuer de façon constructive et collaborons donc à de nombreuses **initiatives syndicales internationales**.

Au niveau européen, nous participons activement au développement des comités d'entreprise européens. De plus, la LBC-NVK est un membre actif de plusieurs syndicats sectoriels européens. De cette façon, nous avons aussi notre mot à dire dans le dialogue social européen en défendant une Europe sociale qui prend soin des intérêts des salariés.

- UNI-Europe (distribution, informatique et technologie, télécommunications, agences d'emploi, finances)
- IndustriALL (métaux, non-ferreux, acier, chimie, pétrole, gaz et électricité, papier, textiles, vêtements, confection)





Au niveau mondial, nous collaborons à des accords-cadres internationaux et des droits sociaux. Nous faisons cela en tant que partenaire dans un nombre d'importantes confédérations syndicales mondiales.

- UNI Global Union
- IndustriALL (métaux, non-ferreux, acier, chimie, pétrole, gaz et électricité, papier, textiles, vêtements, confection)
- IUF (alimentation)

En coopération avec UNI Global Union et la Solidarité Mondiale la LBC-NVK soutient les syndicats étrangers dans le développement de leur action. Actuellement, nous soutenons l'Union arabe des travailleurs en Israël, l'Alliance des travailleurs de la santé dans les Philippines, le syndicat textile Garteks en Indonésie, le GK au Bangladesh et le NDW en Inde.

Nous nous engageons également en tant que partenaire dans les organisations internationales comme la campagne Vêtements Propres, qui lutte pour les besoins spécifiques des travailleurs dans l'industrie textile dans les

